

SEMINAIRE :

LECTURBO©, une autre façon d'intégrer de la connaissance

Comment lire jusqu'à **25'000 mots par minute** avec une facilité déconcertante ?
Cette approche se distingue des méthodes de lecture rapide habituelles car plus rapide et plus facile.

Issue des recherches réalisées tant au Japon, en Corée qu'aux Etats Unis, la Photo Lecture par sa **simplicité**, son **efficacité** et sa **performance** permet d'intégrer en quelques minutes un livre de **plusieurs centaines de pages**. Elle fait appel aux découvertes parmi les plus récentes concernant notre cerveau. Les dernières techniques générées par la PNL (Programmation Neuro-Linguistique) et d'autres processus permettent cette lecture efficace.

- Diminution importante du temps nécessaire à la lecture.
- Une **autre façon d'apprendre**
- Pouvoir de **concentration accrue** et sans effort.
- Favorise votre **mémoire**.
- Développement de votre intuition.
- Productivité plus performante.
- Davantage de **temps libre**.
- Un **plaisir** de lire encore plus grand.



Ce séminaire de 2 jours est **ouvert** à **toute personne** désireuse d'accroître son rythme de lecture: étudiants, professions qui nécessitent de consulter beaucoup de dossiers ou d'ouvrages ou pour ceux qui souhaitent simplement bénéficier des atouts de cette approche.

Intervenant : Yves Besson

Samedi 19 et dimanche 20 juin 2021

Horaire : De 9h30 à 17h30

350,- CHF le stage

Lieu :

Cabinet d'Yves Besson
37 Av. des Grandes Communes
1213 Onex

BULLETIN D'INSCRIPTION

Séminaire Lecturbo©

(remplir et envoyer accompagné des arrhes)

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél priv :	Tél prof :
Mobile :	
Courriel :	
Profession :	

- Je m'inscris au stage de 2 jours des 19 et 20 juin 2021 à Genève
- Pour retenir ma place, je verse 110,- CHF d'arrhes libellé à l'ordre de Yves Besson - 1213 Onex.
sur le CCP 17-675329-3 - IBAN CH41 0900 0000 1767 5329 3

CONDITIONS DE REGLEMENT

Le prix de l'action de formation est fixé à 350 CHF

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix de la session, le premier jour de celle-ci. A régler en une fois, en espèces ou par CCP libellé au nom de Yves BESSON.

Un premier versement sera effectuer à titre d'arrhes ne dépassant pas 33% du montant du stage. Soit un montant de 110 CHF .

Les arrhes transmises avec le bulletin d'inscription pour réserver la place sont déduites lors du paiement du stage. Elles seront restituées en cas de désistement parvenu au plus tard 20 jours avant le début de la session.

Une restitution partielle de 50% du montant des arrhes entre le 20ème et le 5ème jours.

Conservation des arrhes si désistement 5 jours avant le stage.

Date :

Signature :

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles, dans l'ordre de réception des bulletins d'inscription accompagnés des arrhes.

Renvoyez à : Yves Besson 37 Av. des Grandes Communes 1213 Onex / CH